

Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

Déclaration du groupe Associations

Cet avis que le groupe des associations a voté conclut la première étape des travaux menés par la commission temporaire « Participation démocratique ».

La saisine du président de l'Assemblée nationale, M. Richard Ferrand, est particulièrement pertinente pour notre groupe et a été traitée malgré des délais extrêmement contraints.

Le groupe des associations tient à féliciter le rapporteur M. Thierry Cadart et la présidente de la commission temporaire Mme Claire Thoury pour avoir brillamment mené, jusqu'ici, les travaux de la commission. Evidemment, sans oublier, les membres de l'administration qui appuient les travaux de la commission temporaire et qui sont d'une aide précieuse.

Au cours des travaux, notre groupe a pu faire entendre et comprendre l'apport majeur du monde associatif, en tant qu'acteur de terrain et animateur de citoyenneté au service des territoires.

La vie associative est un vecteur du lien social, elle est un espace d'apprentissage des enjeux démocratiques, de l'engagement individuel et collectif, une valeur ajoutée pour celles et ceux qui s'y impliquent.

En effet, les associations ont cette force et richesse de permettre à l'ensemble de ses habitantes et habitants, de directement participer à la vie de notre pays.

La vie associative est un ferment démocratique car, elle élargie la participation et l'implication à celles et ceux qui sont parfois éloignés voire interdits des urnes.

Elle n'arrête pas la démocratie à sa seule dimension représentative et notre légitimité vient du terrain.

Pour reprendre les propos de Roger Sue qui a été auditionné par la commission temporaire, « il n'y a pas de démocratie sans association ». Ces travaux nous ont permis de réaffirmer que la citoyenneté et la participation démocratique ne se résument pas à l'action de voter.

Pour le groupe des associations l'engagement bénévole au service de la collectivité et de l'intérêt général est la traduction d'une participation démocratique en actes.

Au fil de nos recherches, nous avons découvert, avec consternation, de trop nombreuses erreurs et approximations, sur l'Economie sociale et solidaire (ESS) et les associations, inscrites dans les manuels et programmes scolaires, pourtant rédigés par des institutions de référence.

Il est urgent que ces enseignements soient intégralement revus et réécrits, au risque pour les jeunes citoyennes et citoyens, futures électrices et électeurs, d'avoir une vision faussée de la réalité d'une économie qui emploie pourtant 10% des salarié.e.s du privé de notre pays. N'oublions pas que nos structures croisent ou croiseront leurs chemins tout au long de leur vie, de la crèche à l'EHPAD.

Le dynamisme et la reconnaissance de l'ESS et du secteur associatif doivent beaucoup au CESE qui a largement participé à leur visibilité. Nous espérons que ce mandat prolongera et amplifiera cet héritage.

Enfin, pour conclure, le groupe des associations salue toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans nos instances, donnant de leur temps libre au service du collectif.